



Projet pédagogique du temps méridien

Mairie de Plouguerneau

12, rue du verger
29880 PLOURGUERNEAU
02 98 04 71 06
mairie@plouguerneau.bzh



École publique du Petit Prince

8 Rue St Saint-Exupéry
29880 Plouguerneau

Table des matières

1. Présentation	3
1.1. Préambule	3
1.2. Organisateur du projet	3
1.3. Forme	3
1.4. Le public accueilli : besoins, possibilités et activités-types	4
1.5. Les moyens humains	7
2. Les objectifs pédagogiques	11
2.1. Favoriser le bien être sur le temps du repas	11
2.2. Éduquer au goût et réduire le gaspillage alimentaire	12
2.3. Favoriser le vivre ensemble autour des principes de citoyenneté, de laïcité et de mixité	13
3. L'organisation de la pause méridienne	14
3.1. Les enfants de maternelle et de CP	14
3.2. Les enfants de primaire	16
3.3. Organisation des animations	18
4. Protocole d'urgence	19
5. Règles de vie	20
5.1. La charte du savoir-vivre et du respect mutuel	20
5.2. Les sanctions	21
6. Évaluation	22

1. Présentation

1.1. Préambule

La pause méridienne est un moment de détente et de convivialité. Elle se déroule de 12h à 13h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire. C'est un temps propice pour les enfants à leur épanouissement et à l'apprentissage de la vie en collectivité autour des principes de citoyenneté, de mixité et de laïcité.

Il s'agit, durant ce temps, d'assurer à l'enfant la prise d'un repas équilibré en lien avec ses besoins nutritionnels et un temps d'initiation à la vie collective et à la citoyenneté, dans le respect de son rythme. Il vise avant tout à créer un espace de détente et de bien-être pour les enfants. La pause méridienne est donc un temps éducatif et convivial qui comprend les temps de repas et d'animation. Les activités proposées se construisent autour des objectifs pédagogiques décidés collectivement par l'équipe, en lien avec le projet éducatif municipal enfance-jeunesse.

Le projet pédagogique est l'outil de référence qui permet à chacun de comprendre le fonctionnement du temps méridien ainsi que les intentions éducatives liées aux besoins des enfants : la composition de l'équipe, ses objectifs, les différentes missions des agents, l'organisation des différents services, les activités proposées, les règles de vie. Le projet pédagogique intègre aussi une évaluation qui doit permettre de faire des bilans réguliers, d'ajuster si besoin et de continuer à l'améliorer au fil du temps.

Le projet pédagogique du temps méridien est centré sur l'écoute des besoins et le respect du rythme des enfants. Il s'inscrit en adéquation avec l'environnement :

- le public : les enfants de 3 à 12 ans
- les ressources humaines, financières et matérielles
- les modalités de fonctionnement de l'équipe : temps de réunions et de concertation réguliers qui permettent de faire vivre le projet pédagogique tout au long de l'année, d'échanger sur les pratiques et les moyens de régulation en cas de problème, mais aussi des temps de cohésion d'équipe

1.2. Organisateur du projet

La mairie de Plouguerneau est l'organisateur du projet. Afin de développer l'aspect éducatif durant ces temps et de répondre aux besoins des enfants, la commune de Plouguerneau met à disposition différents moyens humains, matériels et financiers. Ainsi, pendant le temps du repas et le temps d'animation, les enfants sont sous la surveillance et la responsabilité du personnel communal affecté à ce service.

1.3. Forme

Le temps méridien se déroule de 12h00 à 13h35 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Il est organisé en deux services :

- Le repas
- Les temps d'animation

1.4. Le public accueilli : besoins, possibilités et activités-types

- Des enfants de l'école maternelle âgés entre 3 et 6 ans : en moyenne 70 enfants
- Des enfants de l'école élémentaire âgés entre 6 et 11 ans : en moyenne 120 enfants

Les 3-6 ans		
<i>Leurs besoins</i>	<i>Leurs possibilités</i>	<i>Les activités-types</i>
<u>Besoins physiques</u> . Découverte de son corps . Découverte de son corps dans l'espace . Maturation motrice	. L'enfant vit dans un temps indéfini : il ne se représente pas les durées ni les espaces de temps . Maladresse . Vif, mais vite fatigué	. Activités courtes (15-20 minutes en moyenne) . Activités en petits groupes de 5 ou 6 . Alternance de temps calmes et plus dynamiques . Gribouiller, peindre, construire et démolir . Activités « sportives » adaptées
<u>Besoins intellectuels</u> . L'enfant devient capable de s'exprimer dans le dessin . Affirmation du Moi . L'intelligence pratique se développe sous l'influence du langage et de la maturation motrice	. Sa pensée est approximative, il donne surtout des réponses intuitives . Grande curiosité . Son vocabulaire s'élargit	. Activités qui permettent la socialisation en respectant son individualité . Jeux intellectuels : il veut connaître des mots, commencer à lire
<u>Besoins sociaux et affectifs</u> . Apparition du jeu de groupe, mais le groupe est instable . Phase d'initiation qui répond à un besoin d'identification, de se construire une image parentale : c'est le complexe d'œdipe (Freud)	. Il s'invente des jeux et change les règles pendant le déroulement . Difficulté à s'entendre avec les autres : c'est la crise du non	. Jeux avec les poupées : permettent l'identification, le transfert du vécu de l'enfant . Contes, histoires : ouverture de l'imagination, de l'esprit de création

Les 6-8 ans		
<i>Leurs besoins</i>	<i>Leurs possibilités</i>	<i>Les activités-types</i>
<u>Besoins physiques</u> . Se dépenser : sauter, courir, grimper (la force s'accroît) . Se mesurer aux autres (amorce de la compétition) . Évaluer ses limites . Age « mécanicien », habileté manuelle . 10 à 12 heures de sommeil par nuit	. Fatigue rapide . Récupération longue	. Jeux sportifs avec alternance de temps plus calmes (loup glacé, cache-cache...) . Grimper, courir, se cacher, sauter . Jeux de construction . Grands jeux à thèmes . Activités manuelles
<u>Besoins intellectuels</u> . Comprendre et savoir pourquoi (curiosité) . Rêver . Créer . Autonomie	. Apparition d'une logique (comprendre, écrire, lire, compter, etc.) . Imagination . Difficulté d'attention soutenue	. Contes, marionnettes . Dessiner, peindre . Découvrir des peuples et pays lointains, la ville, la nature et le monde qui nous entoure
<u>Besoins sociaux et affectifs</u> . Avoir des responsabilités . S'exprimer, être valorisé (il veut grandir) . Imiter, s'identifier aux plus grands (importance du contexte familial) . S'affirmer, amorce du jeu social (copains et groupes éphémères à objectifs momentanés, groupes segmentaires, différence de sexe)	. Le groupe prend de l'importance . Fabulation (création de récits imaginaires) . Délation	. Jeux d'expression (mimes, théâtre, musique, danse, vidéo...) . Se déguiser, se maquiller . Règles du jeu mouvantes, qui peuvent permettre à chacun de s'affirmer et au groupe de rester soudé

Les 8-10 ans		
<i>Leurs besoins</i>	<i>Leurs possibilités</i>	<i>Les activités-types</i>
<u>Besoins physiques</u> <ul style="list-style-type: none"> . Vitesse, adresse . Besoin de compétition, de faire toujours mieux . Besoin de se dépenser : sauter, courir, grimper 	<ul style="list-style-type: none"> . Capacité d'endurance à développer, mais récupération rapide . Utilisation du milieu naturel 	<ul style="list-style-type: none"> . Jeux sportifs . Grands jeux dans la nature . Jeux d'adresse . Relais . Cabanes
<u>Besoins intellectuels</u> <ul style="list-style-type: none"> . Besoin de connaissance . Age de la découverte (faune, flore), âge du « pourquoi ? » . Besoin d'imagination . Besoin de créer, de s'exprimer . Imitation du héros, de personnes importantes à leurs yeux 	<ul style="list-style-type: none"> . Amour des animaux . Capacité de compréhension . Imagination . Difficulté à fixer son attention sur un sujet déterminé et durant un temps long 	<ul style="list-style-type: none"> . Musique, expression . Mime, déguisements . Marionnettes, sketches . Activités manuelles . Grands jeux à thèmes . Découverte de la nature
<u>Besoins sociaux et affectifs</u> <ul style="list-style-type: none"> . Besoin de s'affirmer, d'avoir des contacts avec les plus grands . Besoin de sécurité . Besoin de justice . Agressivité, sensibilité . Vie en bandes . Prise de responsabilités . Formation de la personnalité 	<ul style="list-style-type: none"> . Nuance dans la notion de bien et de mal . Organisation de la pensée . Fabulation . Influence (de la télévision notamment) . Confrontation . Opposition avec l'autorité des adultes 	<ul style="list-style-type: none"> . Activités d'éveil et de découverte . Jeux par équipes . Activités à caractère inter-individuel

Les 10-12 ans		
<i>Leurs besoins</i>	<i>Leurs possibilités</i>	<i>Les activités-types</i>
<u>Besoins physiques</u> . Vitesse, adresse, résistance, force . Jeux intenses . Besoin de choisir ses activités . Besoin de se dépenser, besoin d'espace	. Fatigue rapide . Récupération facile . Maladresse	. Grands jeux, jeux sportifs (foot, basket, thèque...) . Activités spécifiques plus élaborées (vélo, canoë...) . Activités physiques à règles précises . Balades
<u>Besoins intellectuels</u> . Besoin de savoir, de connaître . Besoin de prendre des responsabilités . Besoin de discussion et de concertation . Besoin de s'affirmer et de se valoriser . Besoin d'indépendance . Besoin d'inventer et de créer	. Réflexion . Raisonnement . Esprit critique . Esprit de contradiction . Organisation de jeux, « gestion » du matériel par exemple	. Débats et discussions informels . Jeux d'expression : mimes, théâtre, enquêtes . Activités manuelles avec des techniques spécifiques . Activités individuelles ou en petits groupes . Lecture, poésie . Danse
<u>Besoins sociaux et affectifs</u> . Besoin d'être considéré comme un adulte . Besoin de confiance . Besoin d'isolement relatif, d'autonomie . Besoin de plaire	. Auto-discipline . Instabilité . Dignité, sensibilité, timidité . Développement de la personnalité . Sensible au « beau »	. Activités d'expression, . Théâtralisation . Jeux de réflexion et de logique . Jeux et sports collectifs . Jeux de rôle

1.5. Les moyens humains

L'animation, l'encadrement et l'accompagnement des enfants sur le temps méridien sont mis en œuvre par une équipe d'agents de restauration, d'Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et d'animateurs aux compétences et missions diverses. Dans certaines conditions, l'équipe est étoffée d'auxiliaires de vie scolaire mis à disposition par l'Éducation nationale pour les enfants présentant des besoins particuliers.

1.5.1. Les rôles et missions des agents

L'équipe du temps méridien à l'école du Petit Prince est composée de 13 agents municipaux : une coordinatrice cantine, quatre agents de restauration, quatre atsem, une coordinatrice animation et trois agents d'animation.

Ils sont répartis en deux équipes qui permettent aux enfants de se restaurer et de profiter d'animations adaptées à leurs tranches d'âges :

- l'équipe de restauration
- l'équipe d'agents d'animation

Les missions, les tâches et les profils professionnels des agents sont différents d'une équipe à l'autre. Ils sont complémentaires et ils contribuent tous au bien-être des enfants et à leur accompagnement éducatif sur le temps méridien.

1.5.1.a L'équipe de restauration

Une coordinatrice du temps méridien « cantine »

Son rôle	
<input type="checkbox"/>	Contrôler et coordonner les activités du restaurant en lien avec le coordinateur des sites de distribution, la cuisine municipale et les agents
<input type="checkbox"/>	Gérer les inscriptions cantine, centraliser et transmettre les effectifs à la cuisine municipale
<input type="checkbox"/>	Contrôler la bonne exécution des procédures et auto-contrôles mis en place dans le cadre du plan de maîtrise sanitaire
<input type="checkbox"/>	Réceptionner les éléments constitutifs des repas dans le respect des procédures du plan de maîtrise sanitaire
<input type="checkbox"/>	Maintenir et/ou remettre en température les préparations culinaires
Ses tâches	
<input type="checkbox"/>	Assurer le service des repas dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène
<input type="checkbox"/>	Intégrer les objectifs d'éco-responsabilité dans la gestion du site de distribution des repas (maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, réduction et tri des déchets, production de compost, éducation au goût, etc.)
<input type="checkbox"/>	Coordonner les équipes intervenant sur le restaurant scolaire
<input type="checkbox"/>	Procéder à l'application et au suivi des projets d'accueil individualisé (PAI)

Quatre agents techniques

- 1 agent pour la mise place du service cantine, l'accompagnement des repas, le ménage
- 3 agents techniques pour l'accompagnement des repas cantine

Leurs rôles	
<input type="checkbox"/>	Assurer le service des repas
<input type="checkbox"/>	Accompagner les enfants durant la prise des repas
<input type="checkbox"/>	Développer les notions d'équilibre alimentaire et de besoins nutritionnels
<input type="checkbox"/>	Contribuer à la réalisation des objectifs définis dans le projet pédagogique
Leurs tâches	
<input type="checkbox"/>	Accueillir les enfants, les aider et les conseiller le cas échéant
<input type="checkbox"/>	Expliquer les menus aux enfants : leur composition, leur provenance, leurs apports nutritionnels, ...
<input type="checkbox"/>	Assurer le service aux enfants en tenant compte de leurs envies et de leur appétit, les inciter à goûter à tout

- ☐ S'impliquer dans la conduite des animations thématiques mises en place par la cuisine municipale ou les agents d'animation
- ☐ Procéder à l'application et au suivi des projets d'accueil individualisé (PAI)
- ☐ Sensibiliser les enfants et participer au tri sélectif et au compostage des déchets

Quatre agents d'animation maternelle : les Atsem

Leurs rôles
☐ Subvenir aux besoins de l'enfant en matière d'hygiène, de sécurité physique et affective et d'éducation
Leurs tâches
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Garantir l'hygiène corporelle et alimentaire des enfants ☐ Aider l'enfant à prendre son repas ☐ Sensibiliser les enfants à la découverte du goût ☐ Participer aux actions d'éducation nutritionnelle en direction des enfants ☐ Procéder à l'application et au suivi des projets d'accueil individualisé (PAI) ☐ Sensibiliser les enfants à l'environnement et à la lutte contre le gaspillage (tri sélectif, compostage des déchets,...) ☐ Faire le lien entre l'enfant, l'enseignant et les parents

1.5.1. b L'équipe d'animation

Une coordinatrice du temps méridien « animation »

Son rôle
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Piloter le projet pédagogique et coordonner les équipes du temps méridien ☐ Organiser et encadrer les projets d'animation, en lien avec les objectifs définis ☐ Assurer la sécurité physique et affective des enfants pendant la pause méridienne
Ses tâches
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Proposer et mettre en place des activités adaptées à chaque enfant ☐ Renforcer les valeurs liées à l'éducation et la citoyenneté ☐ Favoriser l'intégration de tous les enfants ☐ Faire le lien entre l'enfant, l'enseignant et les parents ☐ Participer à l'éducation et à la socialisation des enfants en leur apprenant les valeurs fondamentales telles que l'autonomie, la politesse, la citoyenneté et la tolérance ☐ Faire respecter les règles de vie ☐ Anticiper et gérer les conflits entre enfants ☐ Procéder à l'application et au suivi des projets d'accueil individualisé (PAI) ☐ Prendre en charge les soins d'urgence, prévenir et alerter les secours et les familles

Trois agents d'animation

Leurs rôles
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Contribuer à la réalisation des objectifs définis dans le projet pédagogique ☐ Mettre en place et animer les activités programmées ☐ Assurer la sécurité physique et affective des enfants pendant la pause méridienne
Leurs tâches
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Animer les ateliers proposés aux enfants pendant la pause méridienne (avant, pendant et après le repas)

- ☐ Assurer le pointage des présences
- ☐ Organiser et gérer le passage aux toilettes et le lavage des mains avant le repas
- ☐ Favoriser l'intégration de tous les enfants
- ☐ Participer à l'éducation et à la socialisation des enfants en leur apprenant les valeurs fondamentales telles que l'autonomie, la politesse, la citoyenneté et la tolérance
- ☐ Développer les notions d'équilibre alimentaire et de besoins nutritionnels,
- ☐ Faire respecter les règles de vie
- ☐ Anticiper et gérer les conflits entre enfants
- ☐ Procéder à l'application et au suivi des projets d'accueil individualisé (PAI)
- ☐ Réaliser les soins lors des petites blessures

Quatre agents d'animation maternelle : les Atsem

Leurs rôles	
☐	Subvenir aux besoins de l'enfant en matière d'hygiène, de sécurité physique et affective et d'éducation
Leurs tâches	
☐	Garantir l'hygiène corporelle des enfants
☐	Favoriser l'intégration de tous les enfants
☐	Participer à l'éducation et à la socialisation des enfants en leur apprenant les valeurs fondamentales telles que l'autonomie, la politesse, la citoyenneté et la tolérance
☐	Proposer des activités adaptées (chants, comptines, relaxation, ...)
☐	Organiser et encadrer les temps de sieste
☐	Faire respecter les règles de vie
☐	Faire le lien entre l'enfant, l'enseignant et les parents

2. Les objectifs pédagogiques

Piloté par le service éducation-jeunesse, le projet pédagogique a été élaboré en concertation avec l'équipe du temps méridien : les agents techniques, les Atsem, les agents d'animation, le cuisinier et les coordinatrices animation et cantine. Pour cela nous avons organisé des réunions régulières afin de réfléchir ensemble aux intentions éducatives collectives, que nous avons traduites en objectifs pédagogiques et en actions à mettre en place. Issu d'une concertation et d'une préparation collectives, le projet pédagogique traduit l'engagement de l'équipe dans un temps et un cadre donné et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

2.1. Favoriser le bien être sur le temps du repas : faire du repas un moment agréable, convivial et éducatif

➤ en améliorant les conditions d'accueil lors du temps du repas

Actions :

- x Réduire le bruit : en faisant entrer les enfants dans le calme, en leur parlant calmement, en évitant de crier, en installant des matériaux isolants, un décibelomètre, ...
- x Rendre les locaux accueillants par l'installation de mobilier adapté et coloré, en créant des espaces, ...

➤ en prenant en compte le rythme de l'enfant

Actions :

- x Permettre aux plus petits de prendre leur temps, de manger à leur rythme, en allongeant le temps de repas si besoin
- x Éviter de brusquer les enfants, être attentif à leur rythme

➤ en prenant en compte les spécificités des enfants (régime alimentaire, allergies, santé)

Actions :

- x Adapter les menus aux enfants bénéficiant de projets d'accueil individualisés (PAI) en fonction de leur régime spécifique (allergies, intolérances, ...)
- x Bien communiquer entre les services et les agents afin que chacun ait connaissance des spécificités de chaque enfant accueilli

➤ en sensibilisant les enfants aux menus

Actions :

- x Afficher et mettre en valeur le menu en l'écrivant de manière attrayante et ludique : tableau lumineux, affiche avec image, photos des produits, ...)
- x Permettre la prise de connaissance des menus par tous les agents afin de bien expliquer aux enfants ce qu'ils mangent (cinq minutes de briefing équipe avant le repas)
- x Rester disponible pour les questions des enfants relatives au menu

2.2. Éduquer au goût et réduire le gaspillage alimentaire

➤ en favorisant la découverte des aliments, des produits bio et locaux

Actions :

- x Créer une fleur alimentaire pour connaître les groupes alimentaires de chaque aliment et l'afficher en cantine
- x Faire intervenir différents acteurs pour faire découvrir les aliments et les goûts aux enfants : cuisiniers, producteurs locaux,...
- x Amener les enfants à la découverte des producteurs locaux, de la cuisine centrale : *visite des locaux, rencontre avec les cuisiniers, animations autour des produits, des goûts, ...*
- x Faire des animations sur les produits et les goûts (*ex : jeu du test à l'aveugle, jeux autour de l'alimentation, du bio, ...*)

➤ en autonomisant les enfants lors du temps de repas

Actions :

- x Instaurer des responsables de table tournants qui s'occupent de leur table (*dressage, débarrassage, respect, propreté, politesse*)
- x Que chaque enfant se serve en fonction de ses goûts et de son appétit, avec l'idée qu'on goûte à tout, que l'assiette doit être finie et que l'on peut se resservir

➤ en adaptant les quantités aux besoins des enfants et à leur âge

Actions :

- x Mettre en place un cahier de liaison entre la cuisine centrale et les cantines scolaires permettant d'ajuster les quantités en fonction des menus et des retours d'expérience
- x Développer la communication inter-services afin de mieux comprendre les plans alimentaires, les obligations et contraintes de la cuisine centrale en fonction de l'équilibre alimentaire et de l'âge des enfants

➤ en triant et recyclant les déchets

Actions :

- x Mise en place du tri et du compostage des déchets sur les cantines scolaires
- x Utiliser le compost avec les enfants : parterres d'écoles, jardin partagé, potager scolaire, ...

➤ en éduquant les enfants à l'environnement

Actions :

- x Développer des animations sur le tri et le compostage (comment, à quoi ça sert, ...) : interventions d'animateurs, création d'affiches, ...
- x Afficher les dessins et panneaux d'information sur le recyclage dans la cantine
- x Développer des animation sur l'éducation à l'environnement (*ex : actions de sensibilisation, jeux, création d'un jardin potager, d'un poulailler...*)

2.3. Favoriser le vivre ensemble autour des principes de citoyenneté, de laïcité et de mixité

➤ en permettant une mixité au sein des différents espaces et sur les temps d'animation

Actions :

- x Mettre en place des activités et des jeux adaptés pour les filles et les garçons dans les différents espaces (*exemples : jeux collectifs sur le terrain, concours de cordes à sauter, mise à disposition de caisses de jeux, concours de dessins ...*)
- x Permettre aux filles d'occuper les espaces centraux (*terrain de foot notamment*)
- x Placer les enfants à la cantine de façon à mixer les classes monolingues et bilingues

➤ en favorisant la participation des enfants dans les activités proposées et dans la vie quotidienne

Actions :

- x Proposer des activités diversifiées, en adaptant les thématiques en fonction des périodes et de l'actualité
- x Respecter le rythme de chaque enfant, en leur donnant aussi la possibilité de faire des temps calmes ou de ne rien faire
- x S'adapter et être à l'écoute des envies des enfants en leur proposant des activités en lien avec leurs attentes (*ex : boîte à idées pour connaître leurs envies,...*)

➤ en proposant des temps d'activités en autonomie

Actions :

- x Organiser des temps en autonomie, par petits groupes, dans des salles adaptées (salle de motricité, salle d'activités,...) tout en respectant les règles établies

➤ en soutenant l'apprentissage du vivre ensemble, de la laïcité et de la citoyenneté

Actions :

- x Établir des règles de vie harmonisées pour le temps de repas et pour les différents espaces d'activités utilisés lors du temps méridien
- x Prendre davantage le temps de manger, avec moins de bruit et moins de stress
- x Organiser des ateliers en lien avec la laïcité, la citoyenneté et le vivre ensemble : ateliers de sensibilisation au handicap, d'éducation à l'environnement, sur les droits des enfants, sur la laïcité et les valeurs de la république

3. L'organisation de la pause méridienne

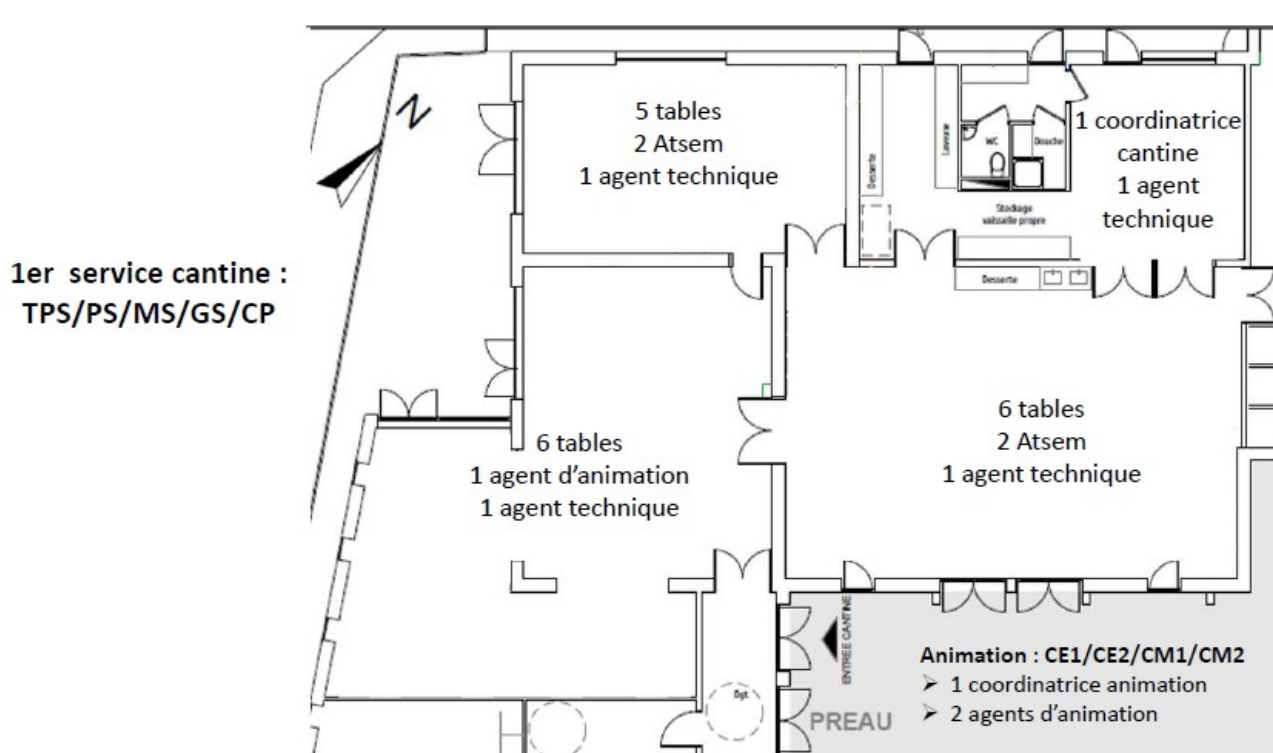
La pause méridienne est découpée en deux temps :

- le temps du repas
- le temps d'animation ou de repos, en fonction de la tranche d'âge des enfants

Les enfants sont accompagnés et encadrés par du personnel de cantine et d'animation ainsi que par les Atsem pour les élèves de maternelle. De façon à offrir des conditions d'accueil optimales et afin respecter au mieux le rythme des enfants, ces derniers mangent en deux services qui sont organisés en fonction des tranches d'âge et de leurs spécificités.

3.1. Les enfants de maternelle et de CP

Les élèves de maternelle et de CP mangent au premier service, ce qui leur permet ensuite, pour les plus jeunes (TPS, PS et MS), de commencer la sieste dès le début d'après-midi, les plus grands bénéficiant alors d'un temps d'animation.



Déroulement de la pause méridienne pour les maternelles et CP :

- 11h45 : briefing d'équipe
- 11h50-12h00 : sortie des classes, passage aux toilettes et lavage des mains
- 12h00-12h45 : temps de repas
- 12h45 : sortie du premier service :
 - les enfants de TPS et PS, accompagnés par deux Atsem, vont à la sieste
 - les enfants de MS et GS, accompagnés par une Atsem, vont en salle de motricité en attendant que les enfants de primaire entrent à la cantine pour manger
 - les enfants de CP jouent sur la cour, sous la surveillance de l'équipe d'animation

- 12h45 : sieste pour les plus jeunes (TPS et PS)
temps d'activités récréatives pour les plus grands (MS, GS et CP)
- 13h20 : les MS-GS rejoignent la deuxième salle de sieste avec une Atsem
- *13h35 : A partir de 13h35 et jusqu'à la reprise des cours à 13h45, la surveillance de la cour est sous la responsabilité des enseignants*

3.1.1. Temps de restauration pour les enfants des classes de maternelle et de CP

Chaque Atsem prend en charge les enfants de sa classe. Les enfants de maternelle ont ainsi le même référent éducatif tout au long de la journée. Un agent d'animation vient aider pour le passage aux toilettes.

Les TPS-PS sont installés dans la petite cantine. Cette salle est calme car isolée des autres salles de restauration. Elle permet aussi aux plus petits de prendre leur temps et de faire durer le repas si besoin car elle n'est pas utilisée au deuxième service. Elle est composée d'une table de 6 et de deux tables de 12, et accueille jusqu'à trente enfants maximum. L'accompagnement sur le temps du repas est assuré par deux Atsem, qui mangent avec les enfants, et un agent technique en renfort pour le service.

Les **MS-GS** mangent dans la grande cantine. Elle accueille une trentaine d'enfants accompagnés par deux Atsems, qui mangent avec eux, et un agent technique en renfort pour le service.

Les GS et CP mangent dans la moyenne cantine. Elle accueille trente à quarante enfants, encadrés par un agent d'animation et un agent technique.

3.1.2. Temps de sieste ou d'animation pour les enfants des classes de maternelle et de CP

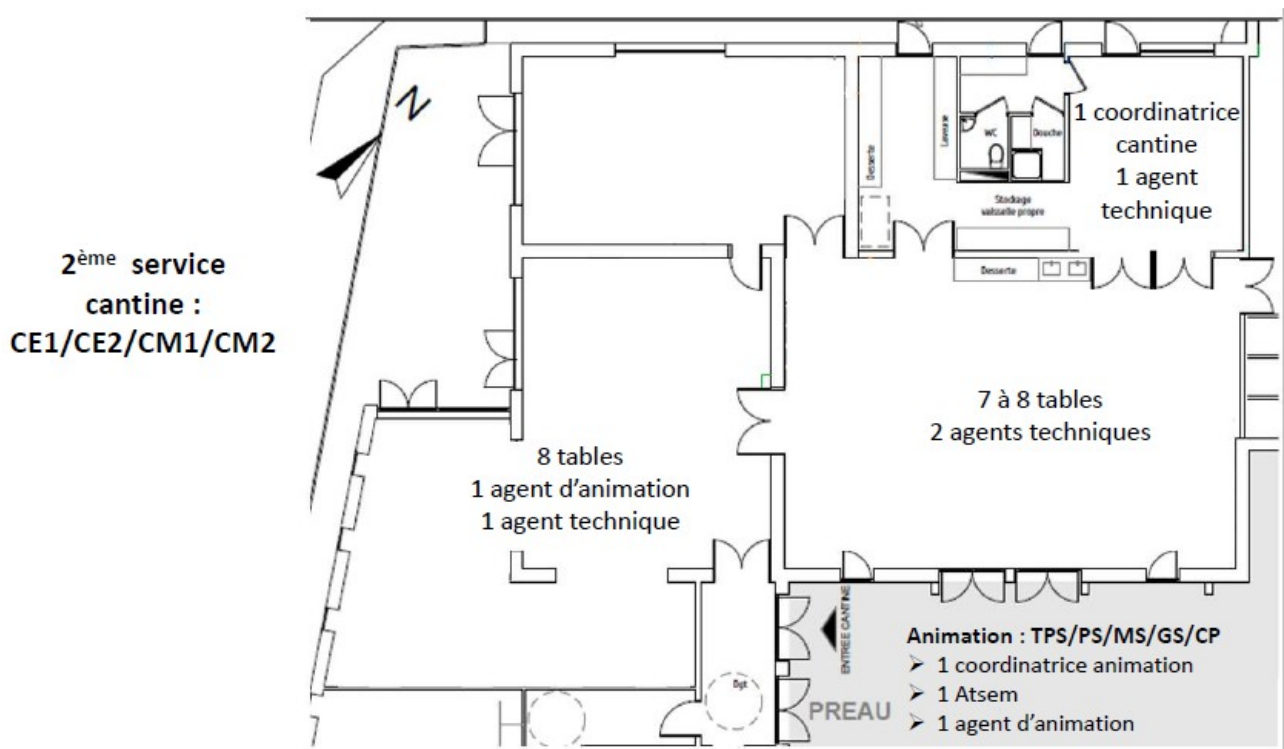
Après le temps de restauration, à partir de 12h45 ou plus tard, selon leur rythme, deux Atsem accompagnent les **TPS-PS** à la sieste, puis prennent leur pause de 20' à tour de rôle.

Les enfants de **MS, GS et CP** ont un temps d'activités sur la cour encadrés par deux Atsem, qui prennent leur pause de 20' à tour de rôle, deux agents d'animation et la coordinatrice « animation ».

Les enfants peuvent pratiquer plusieurs activités, organisées et encadrées par l'équipe d'animation, sur la cour et dans les salles d'activités : chants, comptines, relaxation, lecture, arts plastiques, parcours, vélos, draisiennes, temps libres

3.2. Les enfants de primaire

Les enfants de primaire bénéficient d'un temps d'animation avant de se rendre à la cantine pour manger au deuxième service.



La pause méridienne pour les enfants de primaire se découpe en différents moments :

- 12h00-12h10 : appel et pointage des enfants
- 12h10-12h45 : animations (cf. planning ci-dessous)
- 12h45-12h50 : passage aux toilettes, lavage de mains
- 12h50-13h30 : temps de restauration
- 13h30-13h35 : sortie du deuxième service sur la cour
- 13h35-13h45 : surveillance de la cour sous la responsabilité des enseignants

3.2.1. Temps d'animation pour les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2

Avant le repas, les enfants de primaire (classes de CE1, CE2, CM1 et CM2) bénéficient d'un temps de détente et d'animations. Ils peuvent ainsi agir à leur rythme, en choisissant de se poser, de ne rien faire ou de pratiquer des activités libres ou menées par les animateurs. Ce temps est encadré par la coordinatrice « animation » et deux agents d'animation.

Pour ce temps d'activités, les enfants ont accès à différents espaces : la cour d'école, son terrain de sport, la salle de motricité, la salle d'activités ou encore la salle Jean Tanguy ou l'espace jeunes, en fonction du planning hebdomadaire.

A la fin de ce temps d'animation, vers 12h45, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se rendre à la cantine.

3.2.2. Temps de restauration pour les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2

Les élèves de primaire mangent dans la grande et la moyenne cantine. La grande cantine accueille une quarantaine d'enfants accompagnés par deux agents techniques. La moyenne cantine accueille une quarantaine d'enfants, accompagnés par un agent technique et un agent d'animation.

Afin de travailler sur l'autonomie des enfants, des responsables de table volontaires sont choisis chaque semaine. Leur rôle est de mettre en place les couverts pour leur table, de débarrasser lorsque le repas est fini, et de veiller au tri et au compostage des déchets.

Les agents de restauration et les animateurs présents à la cantine accompagnent les enfants dans leur prise de repas. Ils veillent à ce que les enfants goûtent à tous les plats, sans pour autant les forcer à finir leur assiette. L'objectif est que chaque enfant goûte à tout, et que chacun soit servi en fonction de son appétit. Les enfants participent aussi au débarrassage de la table et au tri et compostage des déchets.

3.3. Organisation des animations

Lieux	Qu'y fait-on ?	Nombre de places
Cour	<ul style="list-style-type: none"> • Petits jeux de cour (cordes à sauter, élastiques, ballons, jeux de cible...) • Jeux collectifs (marelle, facteur, ballon prisonnier,...) • activités libres • Vélos, trottinettes, draisienne pour les maternelles au second service 	-
Terrain	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux sportifs • Proposer des semaines sans foot, afin de favoriser la mixité filles/garçons sur cet espace 	-
Salle Jean Tanguy	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux collectifs favorisant la mixité filles/garçons, bilingues/monolingues 	20 enfants
Espace jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Activités manuelles • Babyfoot • Ping-pong • Jeux de société • Lecture, dessins 	
Salle motricité <i>Salle en autonomie au premier service</i> <i>encadrement d'1 Atsem au second service</i>	<u>Premier service :</u> <ul style="list-style-type: none"> • repos = musique douce, lecture, ne rien faire, méditer, se reposer <u>Deuxième service :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des jeux de société, des dessins et de la lecture, des comptines pour les MS/GS encadrés par une Atsem 	12 enfants -
Salle d'activités <i>Salle en semi-autonomie selon les animations proposées</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Activités manuelles • Jeux de société • Lecture • Dessins, coloriages • Activités éducatives : environnement, citoyenneté, laïcité,... 	15 enfants

Premier service : 12h00-12h45

Classes : CE1, CE2, CM1 et CM2

1 coordinatrice animation + 2 animateurs/rices

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Cour	2 animateurs/trices	2 animateurs/trices	2 animateurs/trices	2 animateurs/trices
Terrain	CE2	CE1	CM1	CM2
Espace jeunes ou salle Jean Tanguy	CM1/CM2	CE2	CE1	<i>Coordinatrice à l'école du Phare</i>
	1 coordinatrice	1 coordinatrice	1 coordinatrice	
Salle motricité "temps calme" 12 enfants maximum - en autonomie	<i>sur inscription (et sous conditions de respect des règles établies) pour assurer un roulement et que chaque enfant qui le souhaite puisse y participer.</i>			
Salle d'activités 15 enfants maximum - en semi-autonomie	<i>sur inscription (et sous conditions de respect des règles établies) pour assurer un roulement et que chaque enfant qui le souhaite puisse y participer.</i>			

Deuxième service : 12h45-13h30

Classes : MS, GS et CP.

1 coordinatrice + 1 animateur/rice + 1 Atsem

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Cour + terrain	1 coordinatrice 1 animateur/trice	1 coordinatrice 1 animateur/trice	1 coordinatrice 1 animateur/trice	1 coordinatrice 1 animateur/trice
Salle motricité "temps calme"	MS/GS	MS/GS	MS/GS	MS/GS
	1 Atsem	1 Atsem	Atsem	1 Atsem
Salle d'activités	GS/CP	GS/CP	GS/CP	GS/CP

4. Protocole d'urgence

Si un enfant est malade ou blessé lors du temps méridien, l'adulte qui constate l'accident, le prend en charge de manière individuelle. Il isole et rassure l'enfant, lui prodigue les soins de premiers secours. Il prévient la coordinatrice « animation » qui, en fonction de la gravité des faits, contacte les secours et les parents. L'enseignant de l'enfant sera également informé de la situation.

Les agents intervenant sur le temps méridien ont été formés aux gestes de premiers secours et possèdent le diplôme du PSC1.

5. Règles de vie

Sur le temps méridien, les règles à respecter sont décrites dans la charte du savoir-vivre et du respect mutuel. En cas de non-respect de ces règles de vie communes, des sanctions pourront être appliquées par les agents encadrant les enfants à la cantine ou sur la cour.

5.1. La charte du savoir-vivre et du respect mutuel

Les élèves inscrits sur le temps méridien doivent respecter et appliquer les règles décrites dans la charte du savoir-vivre et du respect mutuel. Cette charte est affichée en cantine et dans le couloir, à proximité de la cour d'école. Cela permet à l'équipe encadrant les enfants lors du temps méridien de rappeler ou de relire avec les enfants les règles en cas de besoin.

Avant le repas :

- Je vais aux toilettes
- Je me lave les mains
- Je m'installe à ma place calmement ou je demande au personnel de cantine où me mettre
- J'attends que tous mes camarades soient installés avant de toucher à la nourriture et je m'assure de bien partager les plats avec les camarades de ma table

Pendant le repas :

- Je me tiens bien à table
- Je ne joue pas avec la nourriture
- Je ne crie pas. Je peux discuter posément avec mes camarades
- Je ne me lève pas si je n'y suis pas autorisé
- Je fais l'effort de goûter à tous les plats
- En fin de repas, après autorisation du personnel, je dépose mes couverts, assiettes et verres sur le chariot prévu à cet effet puis je sors calmement

Dans la cour :

- Je joue sans brutalité
- Je respecte les consignes
- Je fais particulièrement attention aux plus petits

En permanence :

- Je respecte mes camarades et les adultes
- Je n'emploie pas de langage vulgaire
- En aucune façon je n'utilise la violence physique ou verbale
- J'agis comme j'aimerais qu'on le fasse avec moi
- En toute circonstance, je reste poli

5.2. Les sanctions

En cas de non respect des règles de vie communes, c'est-à-dire en cas de comportement non adapté de la part des enfants, les agents du temps méridien peuvent appliquer des sanctions. Le tableau ci-dessous récapitule les différentes sanctions. Celles-ci se veulent éducatives, simples et croissantes en fonction de la gravité du comportement problématique. Elles sont en adéquation avec le règlement de la cantine et du temps méridien, signé par les enfant et leurs parents ou tuteurs lors de l'inscription.

Comportements non adaptés	Sanctions à appliquer <i>éducatives, simples, adaptées</i>	Qui l'applique?
Refus d'écouter les règles		
Manque de politesse Cris, Vulgarité Se tenir mal à table	Faire relire la charte ou recopier la ligne de la charte correspondant à son erreur	- par 1 adulte = - 6 ans - par l'enfant = + 6 ans
Ne pas rester calme, Ne pas tenir en place	Isoler l'enfant : en cantine = table seule en cour = sur un banc	- l'agent qui constate
Jouer avec la nourriture	Nettoyer, ramasser, réparer ses dégâts	- l'agent qui constate
Contestation des règles Devoir répéter les règles	Priver d'activité (<i>jeux, vélo,...</i>) Exclure d'une salle d'activité	- l'agent qui constate
RESPECT des biens et des personnes		
Violences verbales / physiques Insolences Comportements agressifs Dégradations volontaires	Isoler l'enfant Demander des explications <i>Médiation - ex : « message clair » : technique de résolution de conflit qui consiste à verbaliser ce qu'on ressent, ce qui nous dérange. Par la mise en mots, les enfants sont guidés vers une auto-analyse de leurs sentiments et de leurs émotions face à une situation qui leur déplaît. Ils vont alors vers le camarade dont l'attitude les gêne afin de lui faire part de leur ressenti et lui demander de réparer ce désagrément.</i> Mot dans le cahier de liaison des enfants à destination des parents, avec remontée d'infos à l'enseignant « Devoir » à rédiger à la maison par l'enfant pour réfléchir à ses actes : 1. Décrire le problème survenu 2. Pourquoi j'ai fait ça ? 3. Quelles solutions j'imagine ? Réparer, Rembourser, Racheter le matériel dégradé, avec mot dans le cahier de liaison Convocation des parents Exclusion = courrier	- l'agent qui constate avec le référent cour / cantine - Atsem ou référent pour les maternelles - Référent pour les primaires - Référent cour ou cantine - Référents + chefs de service - Référents et chefs de service avec élu enfance-jeunesse - Maire et élu enfance-jeunesse

6. Évaluation

« Évaluer, c'est s'interroger sur la valeur, la portée, le sens de l'action que l'on vient d'engager » (Hazbrouck).

L'évaluation est un outil qui permet d'analyser les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés préalablement. Elle permettra d'interroger l'ensemble des acteurs concernés par le projet et nous aidera à dresser le bilan des actions mises en place sur le temps méridien.

L'évaluation a différentes finalités. Elle permet de :

- contrôler l'avancée du projet en mesurant l'écart entre la volonté et la réalité
- réguler le groupe, en permettant à chacun de s'exprimer
- prendre des décisions, pour revoir les écarts du projet, régler les éventuels problèmes
- se former en analysant son vécu, en prenant du recul

In fine, l'évaluation nous permet d'avancer : c'est un moment de régulation, qui nous permet de conforter certaines actions et pratiques et d'en réajuster d'autres. Elle permet d'identifier les réussites et les manques, de mesurer l'écart entre la volonté et la réalité, et si besoin de réviser le projet pédagogique.

Ci-dessous, un tableau avec des différents exemples d'indicateurs pour chaque objectif opérationnel du projet.

Objectifs opérationnels	Actions	Critères d'évaluation
Favoriser le bien-être sur le temps du repas : faire du repas un moment agréable, convivial et éducatif		
Améliorer les conditions d'accueil lors du temps du repas	Réduire le bruit : en faisant entrer les enfants dans le calme, en leur parlant calmement, en évitant de crier, en installant des sols et panneaux acoustiques isolants, un décibelomètre, ... Rendre les locaux accueillants par l'installation de mobilier adapté et coloré, en créant des espaces...	Critères d'évaluation à définir avec les équipes (<i>travail en cours d'année</i>) d'un point de vue - <u>quantitatif</u> : nb d'actions réalisées, nb d'enfants ayant participé,.. - <u>qualitatif</u> : plus-value éducative à l'aide de discussions, de sondages et questionnaires adressés aux enfants, aux parents, aux agents, aux enseignants
Prendre en compte le rythme de l'enfant	Permettre aux plus petits de prendre leur temps, de manger à leur rythme, en allongeant le temps de repas si besoin Éviter de brusquer les enfants et être attentifs à leur rythme	
Prendre en compte les spécificités des enfants (régime alimentaire, allergies, santé)	Adapter les menus aux enfants bénéficiant de projets d'accueil individualisés (PAI) en fonction de leur régime spécifique (allergies, intolérances, ...) Bien communiquer entre les services et les agents afin que chacun ait connaissance des spécificités de chaque enfant accueilli	
Sensibiliser les enfants aux menus	Afficher et mettre en valeur le menu en l'écrivant de manière attrayante et ludique : tableau lumineux, affiche avec image, photos des produits, ...) Permettre la prise de connaissance des menus par tous les agents afin de bien restituer et expliquer aux enfants ce qu'ils mangent (cinq minutes de briefing équipe avant le repas) Rester disponible pour les questions des enfants relatives au menu	

Réduire le gaspillage alimentaire		
Éduquer les enfants au goût, aux produits bio et locaux	<p>Créer une fleur alimentaire pour connaître les groupes alimentaires de chaque aliment et l'afficher en cantine</p> <p>Faire intervenir différents acteurs pour faire découvrir les aliments et les goûts aux enfants : cuisiniers, producteurs locaux</p> <p>Amener les enfants à la découverte des producteurs locaux (<i>pie noire, le vieux potager, les viviers, ...</i>), de la cuisine centrale (<i>visite des locaux, rencontre avec les cuisiniers, animations autour des produits, des goûts, ...</i>)</p> <p>Faire des animations sur les produits et les goûts (<i>ex : test à l'aveugle, jeux autour de l'alimentation, du bio, ...</i>)</p>	<p>Critères d'évaluation à définir avec les équipes (<i>travail en cours d'année</i>) d'un point de vue</p> <p>- <u>quantitatif</u> : nb d'actions réalisées, nb d'enfants ayant participé,..</p> <p>- <u>qualitatif</u> : plus-value éducative</p> <p>à l'aide de discussions, de sondages et questionnaires adressés aux enfants, aux parents, aux agents, aux enseignants</p>
Autonomiser les enfants lors du temps de repas	<p>Instaurer des responsables de table tournants qui s'occupent de leur table (<i>dressage, débarrassage, respect, propreté, politesse</i>)</p> <p>Que chaque enfant se serve en fonction de ses goûts et de son appétit, avec l'idée qu'on goûte à tout, que l'assiette doit être finie et que l'on peut se resservir</p>	
Adapter les quantités aux besoins des enfants et à leur âge	<p>Mettre en place un cahier de liaison entre la cuisine centrale et les cantines scolaires permettant d'ajuster les quantités en fonction des menus et des retours d'expérience</p> <p>Développer la communication inter-services afin de mieux comprendre les plans alimentaires, les obligations et contraintes de la cuisine centrale en fonction de l'équilibre alimentaire et de l'âge des enfants</p>	
Recycler les déchets	<p>Mise en place du tri et du compostage des déchets sur les cantines scolaires</p> <p>Utiliser le compost avec les enfants : parterres d'écoles, jardin partagé, potager scolaire, ...</p>	
Éduquer les enfants à l'environnement	<p>Afficher les affiches et panneaux d'information sur le recyclage en cantine</p> <p>Développer des animations sur l'éducation à l'environnement : actions de sensibilisation, jeux, création d'un jardin, d'un poulailler...</p>	

Favoriser le vivre ensemble autour des principes de citoyenneté et de mixité

<p>Favoriser la mixité au sein des différents espaces et sur les temps d'animation</p>	<p>Mettre en place des activités et jeux pour les filles et les garçons dans les différents espaces extérieurs et salles de motricité et d'activités manuelles (<i>ex : jeux collectifs sur le terrain, concours de cordes à sauter, mise à disposition de caisses de jeux, concours de dessins ...</i>)</p> <p>Placer les enfants à la cantine de façon à mixer les classes monolingues et bilingues</p>	<p>Critères d'évaluation à définir avec les équipes (<i>travail en cours d'année</i>) d'un point de vue</p>
<p>Favoriser la participation des enfants dans les activités proposées et dans la vie quotidienne</p>	<p>Proposer des activités si possible diversifiées toutes les semaines, en adaptant les thématiques en fonction des périodes et de l'actualité</p> <p>Respecter le rythme de chaque enfant, en leur donnant aussi la possibilité de faire des temps calmes ou de ne rien faire</p> <p>Mettre en place une boîte à idées pour s'adapter au mieux aux envies des enfants</p>	<p>- <u>quantitatif</u> : nb d'actions réalisées, nb d'enfants ayant participé,..</p> <p>- <u>qualitatif</u> : plus-value éducative</p>
<p>Organiser des activités et des temps en autonomie</p>	<p>Permettre aux plus grands de bénéficier de temps en autonomie, tout en respectant les règles et avec la surveillance régulière d'un animateur qui s'assure que tout se passe bien</p> <p>Favoriser l'autonomie sur tous les temps de la pause méridienne, en nommant des responsables de table pour le temps du repas</p>	<p>à l'aide de discussions, de sondages et questionnaires adressés aux enfants, aux parents, aux agents, aux enseignants</p>
<p>Soutenir l'apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté</p>	<p>Établir des règles de vie harmonisées pour le temps de repas et pour les différents espaces d'activités utilisés lors du temps méridien</p> <p>Établir et rédiger avec les enfants les règles de vie pour les salles de dessin et de motricité, et faire ensemble des affiches, les décorer... afin que les enfants s'approprient les règles et les respectent</p> <p>Prendre davantage le temps de manger, avec moins de bruit et moins de stress</p> <p>Organiser des ateliers en lien avec la citoyenneté et le vivre ensemble : ateliers de sensibilisation au handicap, animations en lien avec l'éducation à l'environnement, avec les droits de l'enfant, ...</p>	



École publique du Petit Prince

8 Rue St Saint-Exupéry
29880 Plouguerneau

Contacts :

02 98 04 73 52 (école)

09 67 19 73 52 / 06 31 42 91 90 (service temps méridien)

Retrouver le document sur le site internet municipal

www.plouguerneau.bzh